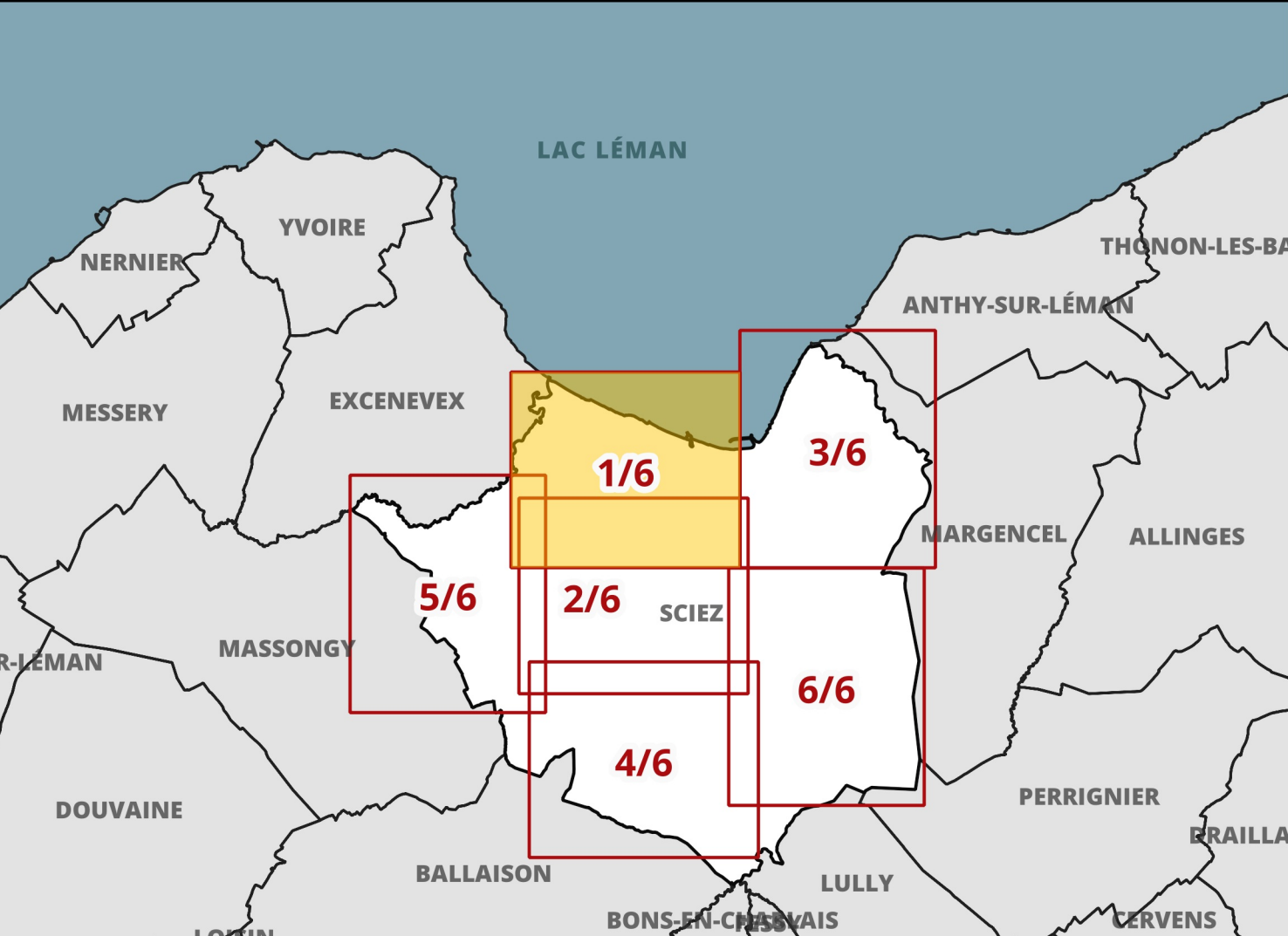




N° de planche : 1/6 SECTEUR : NORD
Échelle : 1:2 500
Date d'édition : 03/02/2025

N° de dossier : 22009

04 79 88 90 51 - info@epode.eu - www.epode.eu



ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Haie
- Haie
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

Bâtiments cadastrés

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGBNTOPO, TA, EPODE, GPU, PC 07-2024

N°	ER	LIBELLE	Bénéficiaire
37		Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
40		Emplacement réservé : Créer ER pour stationnement public	Commune
76		Agrandissement voirie pour modes doux (+ 4m)	Commune
77		Agrandissement voirie pour modes doux (+ 4m)	Commune
218		P+R de stationnements	Commune
408		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : AL N° 38, 40, 41, 42	Département
411		Amenagement de la Route d'Excuvilly et autre aménagements routiers en lien avec le futur groupe scolaire.	Commune
413		Amenagement piéton à 5 m. de plate-forme, du Chemin rural vers Chez Pailard (Filly).	Commune
415		Amenagement de la Voie communale du Champs Mallans (Filly), à 5 m. de plateforme.	Commune
416		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : BI N° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13.	Département
417		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelle concernée : AL N° 37.	Département
419		Préservation de l'accès agricole, depuis le chemin rural de Filly.	Commune
426		Création de jardins familiaux entre leimetiere et l'ER V. 6.	Commune
427		Amenagements paysagers et de stationnement le long de la R.D. N° 1005.	Commune
430		Préservation de l'accès agricole, depuis Marrasset (RD 25).	Commune
431		Création d'une nouvelle voirie chemin de la Rouette.	Commune
432		Amenagement d'espaces et d'équipements publics (dont sportifs).	Commune
434		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : BH N° 63, 71.	Département
438		Amenagement à 5 m. de plate-forme, de la Voie Communale N°4 de Marignan, vers le Passieu.	Commune
439		Amenagement de stationnements (en extension du parking existant) et d'espaces publics de proximité (jeux d'enfants, a Filly).	Commune
440		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : AL N° 149.	Département
441		Voie à aménager au gabarit 5/8 frontière de Massongy au chef-lieu de SCIEZ VC N°1.	Commune
443		Amenagement d'un espace public (aire de jeux), Parcelles BH 153 et 149.	Commune
445		Amenagement à 5 m. de plate-forme (4 m. en cas de sens unique), de la voie de desserte du hameau ancien d'Excuvilly.	Commune
447		Amenagement à 5 m. de large d'un accès piéton et cyclable à l'école des Bucines (chemin des Gouilles).	Commune
452		Amenagement à 7 m. de plate-forme du Chemin rural, de la voie communale de l'Abbaye au chemin rural de la Forêt.	Commune
453		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelle concernée : AL N° 148.	Département
457		Amenagement à 8 m. de plate-forme de la Voie communale N°6 (route de Bordignin), avec bande cyclable et piétonne.	Commune
458		parking public	Commune
460		Création d'un gratoire	Commune
461		Amenagement à 7 m. de plate-forme, d'une voie de jonction entre la route des Sénateurs, la zone d'activités et la Combe "Sous Sciez".	Commune
462		Coupure paysagère liaison modes doux et stationnement public.	Commune
465		Création d'un parking public	Commune
466		Amenagement à 7 m. de plate-forme, de la Voie communale N°4 (Chemin des Filles).	Commune
467		Amenagement /securisation du carrefour entre la R.D. N°1 et la route des Sénateurs, au lieu-dit Sous Sciez.	Commune
470		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : BH N° 201, 217.	Département
471		Amenagement d'une voie nouvelle à 6 m. de plate-forme.	Commune
473		Amenagement d'un THNS sur la R.D. N° 1005. Parcelles concernées : BD N° 29, 30, 52, 53, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72.	Département
474		Amenagement d'un carrefour giratoire sur la R.D. N° 1005 (entrée Ouest de Bonnatray) et aménagement d'un point d'apport volontaire.	Commune
476		Amenagement d'une piste cyclable (Velo Voie Verte), et d'un sentier pedestre et equestre.	Commune
477		Amenagement d'une voie d'accès et de desserte au lieu-dit Les Pres Derrière.	Commune
478		Amenagement d'espaces et d'équipements publics (dont sportifs).	Commune
480		Securisation de la R.D. N°1 dans la traverse de Sciez.	Commune
481		Amenagement d'un point d'apport volontaire (PAV) et/ou de collecte des ordures menageres.	Commune
484		extension et accès entretien bassin de decantation de Filly et aménagement d'un accès au parc Soldati par la rive gauche du ruisse de Filly.	Commune

